

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

**N° 2022-26**

**Finances - Budget Annexe Eau potable – Budget Primitif  
2022 - Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 Mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21  
Présents : 16  
Votants : 20

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.

**Pouvoirs :**

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT.  
Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA.  
Sébastien GALERON à Frédéric CUIILLERIER.  
Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD.

**Secrétaires auxiliaires :** Adeline BOIZARD.

N°2022-26

Finances – Budget Annexe Eau potable – Budget Primitif 2022- Approbation



Rapporteur Serge *LEBRUN*

Monsieur l'Adjoint aux finances expose aux membres du Conseil municipal le budget primitif 2022 du service de l'Eau potable.

Le projet de budget 2022 s'élève à 1 434 537,58 € qui se répartissent ainsi :

- 129 578,62 € pour la section d'exploitation,
- 1 304 958,96 € pour la section d'investissement.

L'année 2022 sera marquée par la réalisation des travaux sur le château d'eau, pour la déferrisation et la démanganisation pour un montant estimatif de 1 224 660,00 €. Des poteaux d'incendie seront également changés.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le budget primitif 2022 du service de l'eau potable ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à l'adoption dudit budget.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITE

*Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 22 avril 2022*

Le Maire,

**Frédéric GUILLERIER**



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale Adjointe,

Adeline BOIZARD.